

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023 / 2024 - MAJEUR



I / Fiche d'inscription : *(Merci d'écrire en majuscule)*

a) Le nageur :

NOM : _____

PRENOM : _____

NE(E) LE : ____ / ____ / ____ A : _____

SEXE : M F

ADRESSE :

EMAIL : _____

Pour information l'email est obligatoire pour licencier le nouvel adhérent.

☎ PORTABLE : _____

b) Autorisations parentales 2022/2023 : *(uniquement pour les mineurs)*

Je soussigné(e), responsable légal ; NOM - Prénom : _____

ADRESSE :

☎ DOMICILE : _____

☎ PORTABLE : _____

Autorise l'enfant ci-dessus à pratiquer la natation.

c) Droit à l'image / Autorisation de soin / Autorisation de transport : *(pour tous)*

DROIT A L'IMAGE : Autorise les représentants du club de natation (membre du bureau, entraîneurs, accompagnateurs) à utiliser dans les publications du club, les photos ou films pris dans le cadre des activités du club.

AUTORISATION DE SOINS : Autorise les représentants du club de nation (membre du bureau, entraîneurs, accompagnateurs) à faire pratiquer, en cas d'accident tous les soins nécessaires, y compris l'hospitalisation, s'il ne peut pas joindre les parents.

AUTORISATION DE TRANSPORT : Autorise les représentants du club de natation (membres du bureau, entraîneurs, accompagnateurs) à transporter mon fils, ma fille, en minibus, voiture ou car lors des déplacements en compétition (ce transport est assuré majoritairement par les parents des nageurs)

d) Personne à prévenir en cas d'accident pendant la séance : *(pour tous)*

NOM Prénom – lien familiale	Téléphone

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023 / 2024 - MAJEUR



II / Le club :

a) Personnes à joindre pour tous renseignements :

ESCRIBA ALVAREZ Maël (Président) : ☎ 06 18 07 29 72

MARCIANO Audrey (Secrétaire) : ☎ 06 72 34 07 81

SPRIET Jonas (Trésorier) : ☎ 06 87 38 17 97

DUBOIS Cécile (Trésorier adjointe) : ☎ 06 89 20 48 45

MRABET Taha (Entraîneur) : *uniquement sur le versant sportif* ☎ 06 43 68 30 61

b) Les horaires du club :

Groupe apprentissage de 6/12 ans		Groupe Compétiteurs	
Lundi	19h00 à 20h00	Lundi	19h00 à 21h00
Mercredi	18h00 à 19h00	Mercredi	19h00 à 21h00
Jeudi		Jeudi	17h30 à 19h00
Samedi	10h00 à 12h00	Samedi	10h00 à 12h00
Groupe Adolescents de 12 à 18 ans		Groupe Perfectionnement et Compétiteurs Adultes	
Lundi	19h00 à 20h00	Lundi	20h00 à 21h00
Mercredi	19h00 à 20h00	Mercredi	19h00 à 21h00
Samedi	10h00 à 12h00	Jeudi	19h00 à 20h00
		Samedi	12h15 à 13h45

Nage Forme Santé	Mercredi	17h00 à 18h00
------------------	----------	---------------

c) Cotisation :

Les familles inscrivant plusieurs membres de leur famille bénéficient d'une remise de 10 € par adhérent supplémentaire.

Natation pour tous (170€ l'année)

Nager, Forme, Santé (100€ l'année)

Le paiement peut s'effectuer :

Par chèque (en une fois) à l'ordre ASSJ NATATION VIENNE GLANE

Par chèque (en trois fois) à l'ordre ASSJ NATATION VIENNE GLANE

Par espèces (en une fois).

Par CB (en une fois) par flash code.

III / Inscription & règlement :

a) Pièces obligatoires pour finaliser l'inscription :

- Le formulaire de licence rempli en fin de dossier (y compris le questionnaire de santé)
- 1 photo d'identité (pour les nouveaux)
- 2 enveloppes timbrées

b) Règlement de la cotisation :

Par chèque (en une fois) à l'ordre ASSJ NATATION VIENNE GLANE

Banque	N° de chèque	Natation	Nager Forme santé	Cadre réservé au club	
				Encaissement	Validé
		170€	100€	Octobre	




Par chèque (en trois fois) à l'ordre ASSJ NATATION VIENNE GLANE

Banque	N° de chèque	Natation	Nager Forme santé	Cadre réservé au club	
				Encaissement	Validé
		60€	40€	Octobre	
		55€	30€	Novembre	
		55€	30€	Décembre	

Par espèces (en une fois).

		Natation	Nager Forme santé	Cadre réservé au club	
				Encaissement	Validé
		170€	100€	Immédiat	

Par CB (en une fois).

Natation	Nager Forme santé	Membre du bureau
170 €	100€	15€
		

b) merci de cocher :

- Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les dispositions ci-dessus.
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ASSJ Natation Vienne Glane et m'engage à le respecter. (en fin de dossier)
- Je certifie avoir répondu honnêtement au questionnaire médical du formulaire licence.

Date, lieu et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

FAIT A _____ :

LE _____ :

SIGNATURE

IV / Le règlement intérieur :

I/ MEMBRES DE L'ASSOCIATION

• **Article 1** – Les membres s'engagent à respecter et appliquer les Statuts et le Règlement Intérieur du Club ASSJ NATATION VIENNE GLANE. La qualité de membre se perd par :

- Non-paiement de la cotisation annuelle, démission, exclusion.

• **Article 2** – Les membres d'honneur de l'année en cours sont les officiels A, B et C de l'ASSJ NATATION VIENNE GLANE déclarés pendant la saison par l'association à la Fédération Française de Natation.

II/ REGLEMENT MEDICAL

• **Article 3** – Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation n'est plus obligatoire car il est désormais remplacé par le « questionnaire santé » du document licence. En revanche, il est important de le remplir aussi honnêtement que possible. Le club déclinera toutes responsabilités en cas de dissimulation de problèmes de santé sur le questionnaire médical de la FFN.

• **Article 4** – Les adhérents du Club doivent se soumettre aux examens préventifs ou de contrôles réglementaires y compris les contrôles anti-dopage éventuels.

III/ INTEGRATION AU CLUB ET AFFECTATION DES NAGEURS

• **Article 5** – En début d'année, les nageurs du Club sont classés par catégorie en fonction de leur âge et de leur niveau sportif. Les listes sont établies par l'entraîneur. Chaque nageur devra respecter ces critères :

➤ La catégorie compétition jeunes devra respecter le calendrier établi par l'entraîneur.

➤ Le groupe apprentissage peut participer à une compétition avec l'accord de l'entraîneur, moyennant qu'il remplisse toutes les conditions.

➤ Tenue de bain obligatoire (bonnet et lunette) pendant les entraînements et compétitions.

IV/ PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

• **Article 6** – La participation aux compétitions est soumise à l'obtention de la licence FFN. Celle-ci ne peut être obtenue qu'après paiement de la cotisation, fourniture du certificat médical et signature du bordereau ci-joint valant acceptation du règlement intérieur.

• **Article 7** – Tout nageur engagé dans une compétition est tenu de prévenir ses entraîneurs en cas de non-participation et ce, dans les meilleurs délais. Sinon le Club se réserve le droit de demander aux nageurs absents, le remboursement des frais d'engagements et forfaits facturés par l'organisateur de la compétition.

V/ STAGES :

• **Article 8** – Les frais de stages internes des nageurs du groupe compétition sont pris en charge par le Club. Pour les stages à l'extérieur, une participation parentale est demandée, elle sera la plus modérée possible, la plus grosse part, restant à la charge du club.

• **Article 9** – Certains stages peuvent être ouverts pour le groupe apprentissage.

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023 / 2024 - MAJEUR



VI/ DISCIPLINE ET RESPONSABILITE :

- **Article 10** – Tout membre se faisant remarquer par l'inobservation du présent règlement, par toute conduite ou manquement ternissant l'image du Club, pourra entraîner sa propre exclusion provisoire ou définitive.
- **Article 11** – La prise en charge des adhérents par le Club commence et s'arrête aux heures précises des séances d'entraînement ou d'apprentissage. Il est demandé aux responsables légaux de s'assurer en déposant les enfants que l'entraînement a bien lieu. Ils doivent vérifier que leurs enfants regagnent les vestiaires de la piscine et être présents à la fin de la séance pour reprendre en charge le mineur dès sa sortie des vestiaires. Le Club décline toute responsabilité pour tout incident ou accident survenu à un adhérent qui ne s'est pas présenté à l'entraîneur ou qui a quitté le bassin sans son autorisation. Il en est de même dès la sortie des vestiaires et sur la voie publique.
- **Article 12** – Tout membre du Club s'engage à respecter et à protéger les installations sportives qui le reçoivent que ce soit pour les entraînements ou lors des compétitions, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur. Outre les sanctions administratives, le Club se réserve le droit de se faire rembourser par l'adhérent responsable, le montant des dégâts causés par celui-ci lors d'une utilisation anormale du matériel ou d'une dégradation des installations sportives.
- **Article 13** – Chaque nageur du Club doit obligatoirement participer au rangement du matériel avant et après l'entraînement.
- **Article 14** – L'utilisation des cartes est réservée uniquement pour les horaires du Club, et pendant les stages et créneaux de mise à disposition. Attention de ne pas les oublier pour les entraînements, de trop nombreuses personnes sont coutumières de ce fait, elles peuvent se voir refuser

l'accès au bassin. Il est interdit de passer par-dessus les portiques, prière de demander aux hôtes, qu'elles vous ouvrent le portillon de droite si vous l'oubliez. Un mail sera envoyé aux parents si cela se reproduit trop souvent.

VII/ DROIT A L'IMAGE :

- **Article 15** – L'Association peut envisager de diffuser sur son site internet, sa page Facebook et à la presse :
 - Les résultats des compétitions auxquelles participe le Club (nom, prénom, temps réalisés).
 - Les photographies des adhérents réalisées lors des entraînements, compétitions ou manifestations sportives, ainsi que sur le calendrier de fin d'année

Les adhérents disposent, à tout moment, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent.

VIII/ COTISATION ANNUELLE :

- **Article 16** – Chaque année, le Comité Directeur détermine le montant de la cotisation annuelle qui sera votée lors d'une réunion. Cette cotisation ne peut faire l'objet de remboursement. Le montant de la cotisation peut être réglé en 1, 2 ou 3 chèques. Les chèques vacances, bons CAF, bons ANCV et Chèq'up, tickets Hyper U sont acceptés. Ils peuvent être cumulés.
- **Article 17** – Le Comité Directeur détermine une cotisation dégressive pour :
 - Les familles inscrivant plusieurs membres de leur famille : 10€ pour le 2ème, 20€ pour le 3ème ainsi de suite.
 - Les personnes désirant s'inscrire à partir du 1er février et 1er avril
 - Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué.

Type : Nouvelle licence Renouvellement Transfert - Nom du club :
 J'ai déjà un IUF (Identifiant Unique Fédéral) :

INFORMATIONS PERSONNELLES DU LICENCIÉ

Nom : Prénom :
 Nationalité : Sexe (H/F) : Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 E-mail personnel : @ Tél (01) :
 (obligatoire) Tél (02) :
 Je suis athlète handisport

En application des art.39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant conservées par informatique. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service « Licences » de la **Fédération Française de Natation**, 104 rue Martre, CS 70052 - 92583 CLICHY CEDEX
 Je souhaite recevoir les e-mailings d'information de la FFN, Ligue, Comité et les E-mailings d'offres promotionnelles de la FFN et de ses partenaires OUI NON

TYPE DE LICENCE

Le titulaire d'une licence « compétition » ou « natation pour tous » susceptible d'exercer régulièrement ou à titre occasionnel une activité d'encadrement (d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives ou de bénévole susceptible d'intervenir auprès de mineurs) doit cocher la case relative au formulaire d'honorabilité dans l'encart « Encadrement » ci-dessous

NATATION POUR TOUS	COMPÉTITION	ENCADREMENT																																
Natation <input type="checkbox"/> Natation artistique <input type="checkbox"/> Plongeon <input type="checkbox"/> Water-Polo <input type="checkbox"/> Eau-Libre <input type="checkbox"/> Nagez Forme Santé <input type="checkbox"/> Nagez Forme Bien-être <input type="checkbox"/> <small>Pour participer à la tournée «AQUA CHALLENGE» et aux compétitions d'eau libre hors championnat de France Le certificat médical fourni doit expressément attester de l'absence de contre-indication à la pratique de la natation en Compétition</small>	Natation (1) <input type="checkbox"/> Natation Artistique (1) <input type="checkbox"/> Plongeon (1) <input type="checkbox"/> Water-Polo <input type="checkbox"/> Eau libre (1) <input type="checkbox"/> Eau libre promotionnelle(2) <input type="checkbox"/> <small>(1) Comprenant la catégorie des maîtres (2) Ne pouvant pas participer aux championnats de France</small>	Contrôle d'honorabilité obligatoire <i>J'exerce des fonctions d'éducateur sportif, de juge, d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives auprès de mineurs au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris, j'accepte ce contrôle et je m'engage à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité situé en page 3</i> <input type="checkbox"/> <table border="0"> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">Entraîneur</td> <td style="text-align: center;">Officiel</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Natation <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td>Président <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Natation artistique <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td>Secrétaire Général..... <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Plongeon <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td>Trésorier..... <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Water-Polo <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td>Autre Dirigeant <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Eau-Libre <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td>Bénévole <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Santé <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nagez Forme Bien-être <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> </table>		Entraîneur	Officiel		Natation <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Président <input type="checkbox"/>	Natation artistique <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général..... <input type="checkbox"/>	Plongeon <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésorier..... <input type="checkbox"/>	Water-Polo <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre Dirigeant <input type="checkbox"/>	Eau-Libre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénévole <input type="checkbox"/>	Nagez Forme Santé <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Nagez Forme Bien-être <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Entraîneur	Officiel																																
Natation <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Président <input type="checkbox"/>																															
Natation artistique <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général..... <input type="checkbox"/>																															
Plongeon <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésorier..... <input type="checkbox"/>																															
Water-Polo <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre Dirigeant <input type="checkbox"/>																															
Eau-Libre <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bénévole <input type="checkbox"/>																															
Nagez Forme Santé <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																
Nagez Forme Bien-être <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																

- Ni le certificat médical d'absence de contre indication à la pratique sportive, ni le renseignement du QS - FFN Majeurs n'est exigé pour toute licence hors compétition
 - Pour le renouvellement d'une licence compétitive, le soussigné atteste sur l'honneur (cocher toutes les cases)
 Avoir fourni (après sa majorité légale) à un club affilié FFN un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la ou des discipline(s) fédérale(s) envisagée(s), en compétition le cas échéant.
 Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat
 Avoir répondu NON à toutes les questions du **QS - FFN Majeurs** dont le contenu est précisé en page 5

En l'absence de renouvellement de licence compétitive (sans interruption avec la précédente), ou si les cases ci-dessus ne sont pas toutes cochées, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive, le cas échéant en compétition, est exigé (joindre ledit certificat).

ASSURANCE

Le soussigné déclare avoir :

- Reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « Accidents Corporels » attachées à la licence FFN
 - Pris connaissance du bulletin permettant de souscrire personnellement des garanties complémentaires à l'assurance de base « Individuelle Accident » auprès de l'assureur fédéral.

Garantie de base « individuelle accident »

- OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » comprise dans la licence FFN.
 NON, je renonce à bénéficier de la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance Rapatriement » et donc à toute couverture en cas d'accident corporel (Coût remboursé en cas de refus : environ 0,16 € TTC et 0,05 € TTC pour les bébés nageurs. Dans ce cas, envoyer une copie de ce formulaire auprès de la FFN)

Garantie complémentaire

- OUI**, je souhaite souscrire une option complémentaire. Dans ce cas, remplir le formulaire de souscription disponible auprès du club et le renvoyer à l'assureur en joignant un chèque à l'ordre de celui-ci.
 NON, je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

SIGNATURE

Fait à

Le

CLUB

LICENCIÉ

Le contrôle de l'honorabilité des bénévoles dans le milieu du sport

Les articles L.212-1, L.212-9 et L.322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif (voir définition plus précise ci-dessous), de juge ou arbitre, d'intervenant auprès des mineurs ou encore d'exploitant d'un EAPS - c'est-à-dire toute personne qui participe, en droit ou en fait, à l'organisation du club (élus, salariés ou bénévoles qui disposent de prérogatives d'organisation) -, qu'elles soient exercées à titre rémunéré ou bénévole, sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Pour rappel, l'honorabilité constitue une obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour accéder à une activité sociale ou une profession. Ainsi, alors que l'honorabilité des éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle est systématiquement contrôlée par les services de l'Etat via une vérification de leur bulletin N°2 du casier judiciaire et d'une éventuelle inscription au Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes (FIJ AIS), celle des bénévoles, qu'ils soient éducateurs sportifs ou exploitants d'EAPS, ne s'avérait jusqu'alors pas toujours effective et automatique.

Ainsi, un dispositif de contrôle automatisé de l'honorabilité des bénévoles licenciés des fédérations soumis à une obligation d'honorabilité a été mis en place par le Ministère des sports, en collaboration avec l'ensemble des fédérations sportives. Ce dispositif repose sur une transmission automatisée par les fédérations des données permettant aux services de l'Etat de contrôler l'honorabilité des bénévoles éducateurs sportifs ou des exploitants d'EAPS. Le champ d'application de ce contrôle d'honorabilité a depuis été élargi aux juges, arbitres et intervenants auprès des mineurs.

C'est pourquoi des données supplémentaires et spécifiques sont requises pour la délivrance de la licence à ces acteurs.

N.B. : Le mouvement sportif dans son ensemble, les fédérations sportives et plus concrètement les clubs qui leur sont affiliés ont un rôle d'instruction de la demande de licence afin de déterminer les licenciés soumis au contrôle d'honorabilité. Ainsi, chaque club a pour mission d'identifier éducateurs sportifs, exploitants d'EAPS, juges, arbitres et intervenants auprès des mineurs en son sein, et de veiller à ce que les données afférentes au contrôle légal de leur honorabilité soient effectivement transmises à la FFN, lors de la demande de délivrance de licence. Les personnes intéressées qui n'accepteraient pas de faire l'objet d'un contrôle automatisé de leurs données personnelles d'identité devront obligatoirement quitter leur(s) fonction(s).

La méconnaissance par le club des dispositions des articles L. 212-1, L. 212-9 et L. 322-1 afférentes à ce contrôle d'honorabilité peut entraîner le retrait ou la suspension de l'agrément par le préfet.

Qu'est-ce qu'un éducateur sportif ?

Il résulte de la combinaison des articles L. 212-1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :
 - Auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212-9 du code du sport ;
 - Auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié d'« entraîneur », de « moniteur », de « coach », de « prévôt », de « manager » ou de « préparateur physique » ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral. Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- sont très ponctuelles ou aléatoires ;
- sont réalisées uniquement auprès des majeurs ;
- ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral ;
- se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

Licencié

Nom de naissance : Prénom de naissance :

Nom d'usage : Prénom d'usage :

Vous êtes né(e) en France

Département de naissance : [][][][] Commune de naissance : Arrondissement (si besoin)

Vous êtes né(e) à l'étranger

Pays de naissance : Commune de naissance :

Nom de la mère * : Prénom de la mère * :

Nom du père * : Prénom du père * :

* données facultatives, elles vous seront potentiellement demandées en cas de retour AIA (Aucune Identité Applicable), c'est-à-dire si l'identité transmise n'est pas identique à celle qui figure au Répertoire National de l'Identité des Personnes Physiques (RNIPP) et qu'il n'est pas possible d'opérer un croisement avec le FIJ AIS.

SIGNATURE

Fait à

Le

LICENCIE
(le représentant légal pour les majeurs protégés)

Validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS		
1) un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A CE JOUR		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc ...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>* NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié</i>		

La FFN met tout en œuvre pour rédiger des documents conformes au droit en vigueur. Ils ne constituent pas à eux seuls un avis professionnel ou juridique. L'utilisation de ces documents ne saurait engager la responsabilité de la FFN.

104 rue Martre – CS 70052- 92583 CLICHY Cedex
Tél. 01 41 83 87 70 – Fax. 01 41 83 87 69 * E-mail : ffn@ffnatation.fr

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS - FFN MAJEURS

(à remplir par le licencié demandant le renouvellement de sa licence ou son représentant légal s'il s'agit d'un majeur protégé)

Je soussigné(e) : [Nom - Prénom]

N° de licence :

Nom du Club :

Demeurant :

.....

..... [Adresse complète]

Atteste sur l'honneur :

- Avoir fourni à un club affilié FFN un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la ou les disciplines fédérales envisagées, en compétition.
- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat.
- Avoir répondu NON à toutes les questions du QS - FFN Majeurs.
dont le contenu a été validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville] le [date]

Signature du licencié
(ou de son responsable légal s'il
s'agit d'un majeur protégé)